

SOYEZ PRÊTS : LE RAJUSTEMENT DES FRAIS DE L'OPIC ENTRERA EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 2025

Publié le 29 novembre, 2024

Catégories: [Perspectives](#), [Publications](#)

Le 1^{er} janvier 2025, le rajustement des frais de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada entrera en vigueur. Les détails relatifs à l'augmentation des frais se trouvent sur les pages Web suivantes :

- [Marques de commerce](#)
- [Brevets](#)
- [Dessins industriels](#)
- [Droit d'auteur](#)

Par souci de commodité, nous vous présentons quelques-unes des principales augmentations de frais dans les tableaux ci-dessous, telles qu'elles sont indiquées sur les pages Web ci-dessus à la date du présent bulletin :

Marques de commerce

Demandes	2024	2025
Droits pour une demande d'enregistrement (en ligne) pour la première classe de produits ou services visée par la demande	458 \$ CA	478,15 \$ CA
Application Fees (Online) for each additional class of goods or services to which the application relates as of the filing date	139 \$ CA	145,12 \$ CA
Filing Fees for Statement of Opposition	1040 \$ CA	1085,76 \$ CA
Renewal Fees (Online) for the first class of goods or services to which the request for renewal relates	555 \$ CA	579,42 \$ CA
Renewal Fees (Online) for each additional class of goods or services to which the request for renewal relates	173 \$ CA	180,61 \$ CA

Brevets

<u>Demandes</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Taxe pour le dépôt d'une demande	555 \$ CA	579,42 \$ CA
Taxe pour la requête d'examen	1110 \$ CA	1158,84 \$ CA
Taxe pour chaque revendication au-delà de la vingtième revendication comprise dans la demande	110 \$ CA	114,84 \$ CA
Taxe pour l'avancement de l'examen d'une demande de brevet	1110 \$ CA	1158,84 \$ CA
Taxe finale	416 \$ CA	434,30 \$ CA
Taxe de maintien en état d'une demande de brevet pour les dates du 2 ^e au 4 ^e anniversaire de la date de dépôt de la demande	125 \$ CA	130,50 \$ CA
Taxe de maintien en état d'une demande de brevet pour les dates du 5 ^e au 9 ^e anniversaire de la date de dépôt de la demande	277 \$ CA	289,19 \$ CA
Taxe de maintien en état d'une demande de brevet pour les dates du 10 ^e au 14 ^e anniversaire de la date de dépôt de la demande	347 \$ CA	362,27 \$ CA
Taxe de maintien en état d'une demande de brevet pour les dates du 15 ^e au 19 ^e anniversaire de la date de dépôt de la demande	624 \$ CA	651,46 \$ CA

Dessins industriels

<u>Demandes</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Taxe pour le dépôt d'une demande	567 \$ CA	591,95 \$ CA
Droits pour le maintien du droit exclusif conféré par l'enregistrement d'un dessin	496 \$ CA	517,82 \$ CA
Droits pour le rétablissement d'une demande d'enregistrement abandonnée	284 \$ CA	296,50 \$ CA
Droits pour le sursis à l'enregistrement d'un dessin	125 \$ CA	125 \$ CA

Droit d'auteur

Demandes

	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Frais pour l'acceptation d'une demande d'enregistrement d'un droit d'auteur (en ligne)	63 \$ CA	63 \$ CA
Frais pour enregistrement de l'acte de cession d'un droit d'auteur ou d'une licence relative à un droit d'auteur	81 \$ CA	81 \$ CA

Mot de la fin

Si cela est possible, il sera souhaitable de prendre les mesures appropriées avant l'entrée en vigueur de ce rajustement. Soyez prêts : économisez sur les frais gouvernementaux.

[1] Ce tableau ne comprend que les frais standards. Pour connaître les droits relatifs aux « petites entités », veuillez consulter le lien Web approprié fourni dans le présent bulletin.

par [Pablo Tseng](#), [Alex Buonassisi](#) et [Kaleigh Zimmerman](#)

Mise en garde

Le contenu du présent document ne fournit qu'un aperçu du sujet et ne saurait en aucun cas être interprété comme des conseils juridiques. Le lecteur ne doit pas se fonder uniquement sur ce document pour prendre une décision, mais devrait plutôt obtenir des conseils juridiques précis.

© McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l. 2024